Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20260320-2026_18BIS-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Montfort sur Meu

Commune de

35137

Nombre de conseillers		
En exercice	:	27
Présents	:	27
Représentés	:	0
Votants	:	27

Registre des délibérations
Réunion du conseil municipal
20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de **PLEUMELEUC** s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la **présidence** de Monsieur Yannick FOUVILLE, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 16 mars 2026
Date d'affichage de la convocation : 16 mars 2026

Étaient présents :
M. FOUVILLE, Maire, M. RAMIREZ, Mme BÉTHUEL, M. LEDUC, Mme BÉBIN, M. HEUZÉ, Mme TOULOUSE, adjoints, Mme JOURDY, Mme COTTIER, M. MENGUY, Mme MARET, M. RAPHAEL, M. DAVID, Mme PATRU, M. VALLET, M. GROSBOIS, M. VALET, M. PERRIGAULT, Mme CHERRUET, Mme YOUBOU, Mme POIRIER DEMEURÉ, M. GUINARD, M. ARNAUD, Mme JOALLAND, Mme BERTHOUX, M. MARIÉ, Mme GUINARD.

Madame JOALLAND a été désignée pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance.**

※ ※ ※

Délibération 2026-018Bis – Institutions – Fixation du nombre des adjoints au Maire

Vu l'article L2122-1 du Code général des collectivités territoriales qui dispose :
« Il y a, dans chaque commune, un maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du conseil municipal ».
Vu l'article L2122-2 du Code général des collectivités territoriales qui dispose :
« Le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ».

L'effectif légal du conseil municipal de la collectivité étant de 27, il ne peut y avoir plus de 8 adjoints au maire.
Le Maire propose de fixer à 6 le nombre des adjoints au Maire de la commune.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **FIXER** à 6 le nombre des adjoints au Maire de la commune

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Julie JOALLAND

Le Maire,
Yannick FOUVILLE